

Charte fonctionnement associatif

Centre Socioculturel Les Chemins Blancs

*St Florent
Goise*



Le Centre Socioculturel Les Chemins Blancs est une association loi 1901, association d'éducation populaire.

Elle est née en 2005 de la réunion de l'association Maison Pour Tous Saint Florent et de la Maison Communale de la Citoyenneté de Goise.

La dignité humaine, la laïcité, la solidarité, le pouvoir d'agir des habitants, l'égalité des chances sont les valeurs portées par les Centres Sociaux et auxquelles nous souscrivons.

**" Être un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population de proximité
Être un équipement à vocation sociale, familiale, plurigénérationnelle,
Être un lieu d'animation de la vie sociale,
Être un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. "**

Voici ce que s'engage à être un centre social agréé par la CAF.



Dans la lignée de la dynamique fédérale nationale, l'association participe au **développement du Pouvoir d'Agir des personnes.**

Elle élabore et conduit son projet et ses actions en lien avec les politiques publiques menées sur son territoire d'intervention.

Statuts 2018



Du côté des adhérents

Qu'elle soit prise pour accéder à un service assuré par le centre socioculturel, pour participer à une activité régulière, pour animer une activité, pour soutenir le projet social, l'adhésion fait de toutes les personnes qui ont choisi de la prendre des membres de plein droit de l'association.

Et à ce titre, ils en sont les acteurs dans le respect des valeurs portées et du projet associatif.

Du côté de l'association

L'association s'engage à :

- . Accueillir et reconnaître le bénévole comme un acteur à part entière, avec ses compétences et ses envies
- . Donner au bénévole une information claire et adaptée sur l'association, ses objectifs et son fonctionnement
- . Respecter la disponibilité, les priorités, les valeurs et savoir-faire, la motivation du bénévole dans son engagement au sein de l'association
- . Proposer des temps de formation et/ou d'accompagnement en lien avec les missions remplies par le bénévole
- . Entretien d'un climat convivial, chaleureux, bienveillant au quotidien
- . Favoriser la rencontre et l'échange entre les acteurs de la vie de l'association
- . Protéger le bénévole par une assurance
- . Veiller au respect des engagements pris à l'égard des bénévoles et réciproquement.



Du côté des bénévoles

Principes fondamentaux du bénévolat

Le bénévolat est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des opinions personnelles : c'est **un acte citoyen**.

Un bénévole s'engage de son plein gré dans une action au service de l'association et de la réalisation de son projet social. Il ne bénéficie d'aucun privilège ou priorité en contrepartie de celle-ci. Le bénévolat doit être accessible à toute personne indépendamment du sexe, de l'âge, de la nationalité, opinions philosophiques ou religieuses, condition physique, sociale, matérielle.

Être bénévole au Centre Socioculturel Les Chemins Blancs, c'est **un engagement à :**

- . Connaître, respecter et promouvoir la vision, les missions et les valeurs de l'Association
- . Coopérer dans un esprit d'ouverture et de respect avec les autres acteurs de l'Association, bénévoles, salariés, adhérents, usagers, stagiaires...

Être bénévole au Centre Socioculturel Les Chemins Blancs, c'est aussi un **engagement** à :

- . Assurer sa mission avec discrétion et respecter la confidentialité concernant les personnes.
- . Respecter l'organisation, les règles et usages de bon fonctionnement et de sécurité de l'Association et de l'activité
- . Respecter la présente charte de fonctionnement de l'Association
- . Être à jour de sa cotisation

Être **administrateur bénévole** au Centre Socioculturel Les Chemins Blancs, c'est un engagement à :

- . Se donner les moyens d'exercer son pouvoir d'agir, en se saisissant des informations et/ou formations proposées dans la mesure de ses possibilités
- . Contribuer à l'élaboration du projet social et associatif ainsi qu'à son suivi
- . Être vigilant quant à la parole portée au nom de l'association
- . Être attentif et impliqué dans l'ensemble des domaines relevant de l'administration de l'association (fonction employeur, dimension partenariale, finances...).
- . Être responsable du bon fonctionnement de l'association.



Bien fonctionner ensemble au quotidien

Les maisons de quartier sont des lieux accueillant du public et sont soumis à des règles. Par exemple : ne pas fumer, ne pas vapoter, veiller à la fermeture des portes quand l'accueil de loisirs enfants fonctionne...

Les espaces et les temps sont partagés.

Bien fonctionner ensemble, cela passe aussi par de petites attentions et des gestes simples :

Respecter les activités en cours. Prendre soin des lieux et matériel mis à disposition : ranger le matériel, remettre les tables et chaises en place, éteindre les lumières, fermer les portes, veiller à la propreté...



CSC Les Chemins Blancs
Niort
Maison de quartier de
St Florent,
189 av St Jean D'Angély,
05.49.79.23.89
Maison de quartier de
Goise,
56 rue Massujat
05.49.08.14.36

<http://cheminsblancs.csc79.org>

Visuel Jean Clisson - Version Octobre 2018